

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) chargé(e) de projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Sal-ACT (A1-2.5-220)**, financé par le programme Interreg NEXT Italie–Tunisie qui s'étale sur une durée de 36 mois (du 15 mai 2025 au 15 mai 2028), la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria (SGTBC), en sa qualité de partenaire n°05, lance un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) **Chargé(e) de Projet**.

Objectif du projet

Le projet Sal-ACT – *Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la salinisation des aquifères côtiers en Tunisie et en Sicile* vise à développer et mettre en œuvre des solutions innovantes pour lutter contre la salinisation des aquifères côtiers dans les régions du Cap Bon (Tunisie) et de Trapani (Sicile). À travers une approche intégrée et transfrontalière, le projet ambitionne d'améliorer la gestion durable des ressources en eau tout en renforçant la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Dans ce cadre, la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria (SGTBC) joue un rôle stratégique dans la mise en œuvre des activités du projet en Tunisie. Elle assure la coordination de l'action pilote relative à la réalisation de bassins d'infiltration-percolation destinés à renforcer la recharge artificielle de la nappe de Korba, en étroite collaboration avec le CERTE, l'INAT et le CRDA de Nabeul. La SGTBC est également chargée de mobiliser les parties prenantes, de promouvoir l'innovation, de faciliter le dialogue entre les acteurs de la recherche, les institutions publiques et les opérateurs socio-économiques, ainsi que de valoriser les résultats du projet afin d'en favoriser l'appropriation et la pérennisation à l'échelle territoriale.

1. Missions et responsabilités

Sous la supervision du coordinateur du projet, le/la Chargé(e) de projet sera responsable de :

A. Coordination et pilotage de projet

- Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi technique des activités imparties à la SGTBC, conformément au Plan de Mise en Œuvre (PMO) et aux exigences du programme INTERREG NEXT Italie–Tunisie
- Participer aux instances du consortium (réunions de coordination)
- Assurer la veille sur le respect des échéances des livrables du projet et alerter en cas de risque de retard
- Mettre à jour et exploiter les outils de suivi imposés par le programme (planning, tableaux de bord, fiches d'activités, timesheets JEMS, documentation technique)
- Contribuer au suivi budgétaire et à la vérification des dépenses éligibles relevant du budget SGTBC

B. Mise en œuvre technique du volet tunisien

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

- Piloter et suivre le site pilote tunisien : station de recharge artificielle des nappes de Korba (gouvernorat de Nabeul), propriété du CRDA de Nabeul
- Coordonner avec le CRDA de Nabeul (partenaire associé) les aspects d'accès au site, d'autorisation et d'appropriation de l'investissement
- Coordonner avec le CERTE et l'INAT la réalisation des études de faisabilité et le dimensionnement des infrastructures (activités A.4.1 à A.4.4)
- Assurer le suivi des performances techniques : collecte, analyse et interprétation des données relatives à l'évolution de la salinité, à la qualité des eaux souterraines et à l'efficacité des solutions mises en œuvre
- Coordonner les procédures tunisiennes d'appel d'offres et de passation de marchés pour les travaux d'infrastructure

C. Approche participative et communication (GT3)

- Assurer la bonne organisation des ateliers et des réunions avec les parties prenantes locales (collectivités, agriculteurs, SONEDE, CRDA, acteurs économiques, société civile du Cap Bon)
- Identifier, cartographier et engager les acteurs influençant l'équilibre des aquifères côtiers de la région
- Organiser et animer les ateliers, forums d'innovation, sessions de sensibilisation et événements de visibilité en Tunisie
- Contribuer à la production des rapports de livrables (L3.1 analyse des parties prenantes, L4.1 à L4.4 mesures d'atténuation)
- Faciliter l'implication des entreprises tunisiennes et des décideurs dans l'adoption des solutions SAL-ACT

D. Reporting et conformité programme

- Assurer l'encodage des données et des justificatifs sur la plateforme JEMS dans les délais prescrits
- Préparer les rapports d'activité périodiques
- Vérifier la conformité des dépenses engagées aux règles d'éligibilité du programme et aux procédures tunisiennes de passation des marchés
- Assurer la traçabilité documentaire (contrats, factures, procès-verbaux, livrables, attestations de service fait)

2. Profil, compétences et expérience

2.1. Conditions spécifiques de participation

Le/La candidat(e) doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 (Master, Diplôme d'Ingénieur ou équivalent) dans l'un des domaines suivants :

- Hydrogéologie, géologie ou sciences de la Terre ;
- Génie hydraulique, génie des procédés ou génie chimique ;
- Sciences de l'environnement ou technologies de l'eau ;
- Sciences biologiques appliquées à l'eau et aux écosystèmes ;
- Gestion des ressources naturelles ou toute autre discipline connexe en lien avec les objectifs de la mission.

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

2.2. Expérience professionnelle

Le/La candidat(e) devra justifier des qualifications et expériences suivantes :

- Une expérience professionnelle dans la gestion de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (Union européenne, Banque mondiale, AFD ou organismes similaires) est souhaitée ;
- Une participation avérée à au moins un projet collaboratif international (INTERREG NEXT/ENI CBC MED, Horizon Europe, PRIMA, Erasmus+ ou programme équivalent) ;
- Une expérience dans les domaines de la gestion des eaux souterraines, de la salinisation des aquifères, de la recharge artificielle des nappes ou des solutions fondées sur la nature (Nature-Based Solutions – NBS) constituera un atout majeur ;
- Une bonne connaissance du cadre réglementaire tunisien relatif aux marchés publics ainsi que des règles d'éligibilité des dépenses applicables aux projets cofinancés.

2.3. Compétences techniques

Le/La candidat(e) devra démontrer les compétences techniques suivantes :

- Maîtrise des outils de planification et de gestion de projet (MS Project, diagrammes de Gantt, Trello, Jira ou équivalents) ;
- Excellente maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Connaissance des outils SIG (QGIS, ArcGIS), des plateformes collaboratives (SharePoint, Microsoft Teams) et des logiciels de modélisation hydrologique, considérée comme un atout.

2.4. Compétences linguistiques

Le/La candidat(e) devra posséder les compétences linguistiques suivantes :

- Excellente maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral ;
- Des notions d'italien constitueront un atout.

2.5. Qualités personnelles

Le/La candidat(e) devra faire preuve des qualités suivantes :

- Rigueur organisationnelle et sens du respect des délais ;
- Autonomie et aptitude à travailler efficacement au sein d'un consortium multinational ;
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Aptitudes à la communication, à la coordination et à la médiation institutionnelle ;
- Éthique professionnelle, intégrité et sens des responsabilités ;
- Disponibilité pour effectuer des déplacements techniques à Korba très fréquents dans le cadre des activités du projet.

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

Les qualifications et expériences déclarées devront être obligatoirement justifiées par les pièces fournies dans le dossier de candidature (copies de diplômes, attestations de travail, certificats de participation aux projets, attestations de formation ou tout document probant).

3. Lieu de travail, disponibilité, valeur et durée du contrat

Le lieu principal d'exercice des fonctions est fixé au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria (SGTBC), situé à la Technopole de Borj Cedria, 8020 Soliman. Des déplacements professionnels pourront être effectués dans le cadre des activités du projet.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra être disponible immédiatement.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera recruté(e) dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD), conformément aux dispositions de l'article 6-4 (nouveau) du Code du travail tunisien, autorisant le recours au CDD pour l'exécution de travaux liés à un besoin temporaire ou à un projet à durée limitée. En application de l'article 17 (nouveau) du même Code, le contrat prendra fin automatiquement à l'expiration de la période convenue, sans droit à intégration dans l'entreprise. Le recours à ce type de contrat est justifié par le caractère temporaire et spécifique des missions liées à la mise en œuvre du projet Sal-ACT porté par la SGTBC.

La rémunération brute annuelle du/de la candidat(e) retenu(e), incluant les taxes et l'ensemble des charges sociales applicables, est fixée à partir de 34 635 DT brut/an. Le montant définitif de la rémunération sera arrêté en fonction de l'expérience professionnelle, des qualifications et du profil du/de la candidat(e) sélectionné(e), conformément à la grille de rémunération en vigueur au sein de la SGTBC et dans la limite du budget alloué au poste.

Le paiement sera effectué mensuellement conformément aux dispositions contractuelles en vigueur.

En outre, au titre d'une année complète de travail et en fonction de l'évaluation annuelle de la performance, le/la candidat(e) retenu(e) pourra bénéficier d'une prime de rendement variable pouvant atteindre 100 % du dernier salaire brut annuel de l'année considérée, selon la note de performance obtenue.

Le/la candidat(e) retenu(e) bénéficiera, en dehors de sa rémunération, d'un avantage sous forme de tickets restaurants d'une valeur de 143 DT par mois (soit 22 tickets restaurants mensuels).

Le/la candidat(e) retenu(e) bénéficiera d'un congé annuel conformément à la législation tunisienne.

Le contrat entre en vigueur à compter de sa signature et prendra fin automatiquement à la date de clôture du projet Sal-ACT.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

4. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum Vitae avec mention des projets internationaux auxquels le candidat a contribué

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

3. Copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN)
4. Copies conformes des diplômes
5. Attestations de travail et/ou lettres de recommandation des employeurs antérieurs justifiant l'expérience en gestion de projets internationaux
6. Tout document utile : certifications, publications, attestations de formation en gestion de projets, en logiciels SIG ou modélisation hydrologique

5. Procédure et critères de sélection

La procédure de sélection se déroulera en deux étapes :

Étape 1 : Évaluation du dossier de candidature – 40 points

Les dossiers de candidatures seront évalués selon les critères suivants :

Critères d'évaluation du CV	Points
Diplôme et adéquation de la formation avec les objectifs du projet	5 pts
Expérience dans la gestion de projets	5 pts/ projet (max 10 pts)
Expérience dans des projets de coopération transfrontalière (INTERREG, PRIMA, ENI CBC MED, Horizon Europe...)	3 pts/ projet (max 6 pts)
Expérience technique dans la gestion de l'eau, hydrogéologie, salinisation, IoT, recharge artificielle ou solutions fondées sur la nature	3 pts/domaine (max 9 pts)
Compétences en outils de gestion de projet, reporting et plateformes numériques (JEMS, outils collaboratifs...)	3 pts
Formation en relation avec le domaine demandé	1 pt/formation (max 7 pts)
Total	40

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de **20/40** points seront convoqués à l'entretien oral.

Étape 2 : Entretien oral – 60 points

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de la première étape seront convoqué(e)s à un entretien oral pour la sélection finale. L'entretien évaluera la compréhension du projet Sal-ACT, les compétences en gestion et suivi de projets européens, ainsi que les capacités de coordination et de communication du/de la candidat(e), sur un score maximum de 60 points.

À l'issue de la procédure d'évaluation, le/la candidat(e) ayant obtenu le score total le plus élevé sur **100 points** sera retenu(e), sous réserve d'avoir atteint la note minimale requise de **50/100**.

6. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature peuvent être déposés :

- directement au Bureau d'Ordre Central de la SGTBC

Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la Salinisation des Aquifères Côtiers en Tunisie et en Sicile
Sea Water Intrusion mitigation in Tunisian and Sicilian coastal aquifers through innovative and green solutions
Projet, A1-2.5-220 – CUP J43C25000420003

- transmis par voie électronique aux adresses suivantes: mohamedhicheri1997@gmail.com / guendil.dorra2025@yahoo.com
- envoyés par voie postale (Rapid-Poste) à l'adresse suivante :

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria

Technopole de Borj Cedria, 8020 Soliman

Pour les candidatures transmises électroniquement, un accusé de réception sera envoyé au candidat.

Les candidatures doivent parvenir avant la date limite fixée au **26 Aout 2026 à 12H00**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.

7. Protection des données personnelles

Les données personnelles fournies par les candidats dans le cadre de la présente procédure seront traitées exclusivement aux fins liées à l'évaluation des candidatures, au recrutement et à la gestion administrative, financière et de contrôle du projet Sal-ACT financé par le Programme INTERREG NEXT Italie–Tunisie.

Le traitement sera effectué conformément à la législation tunisienne applicable en matière de protection des données personnelles. Les données pourront être communiquées uniquement aux autorités compétentes de suivi, de contrôle et d'audit du Programme, conformément aux obligations réglementaires applicables.

Les candidats disposent des droits d'accès, de rectification et de protection de leurs données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.